



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

CAMEROON RADIO TELEVISION

COMMUNIQUE N° _____ CRTV/DG/DAF/DMA/SM/RF DU _____
PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°
009/DC/CRTV/CIPM/2023 DU 08 MAI 2023 POUR L'ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS DE PRODUCTION RADIO (PROCESSEURS D'ANTENNES ET
ENREGISTREURS NUMERIQUES) A LA CRTV- EXERCICE 2023.

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique,
L'entreprise TECHNOCOM CAMEROUN, Yaoundé, tél. : 672 88 57 55, est déclarée
attributaire de la Demande de Cotation n° 009/DC/CRTV/ CIPM/2023 du 08 mai
2023 pour l'acquisition d'équipements de production radio (processeurs
d'antennes et enregistreurs numériques) à la CRTV-exercice 2023, pour un
montant TTC de F CFA 39 418 088 (trente-neuf millions quatre cent dix-huit
mille quatre-vingt-huit).

Les prestations objet de ladite Demande de Cotation seront exécutées dans
un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification de
l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès
diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de
Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de
passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront
détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de
main-levée des cautions de soumission pour ces derniers.

Ampliations :

- ARMP ;
- Publication ;
- Intéressé ;
- Affichage ;
- Chrono.

Le Directeur Général,


Charles NDONGO